

SENIORS

à Nouméa



**GUIDE
2022**



Ville de
NOUMÉA



Le Centre communal d'action sociale
de la Ville de Nouméa remercie la Cafat,
le groupe Malakoff Mederic Humanis,
l'OPT et la Mutuelle du Nickel pour
les aides financières accordées
à son programme d'activités.

Directeur de publication :

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

Rédaction : Centre communal d'action sociale

Coordination : Cellule communication

Conception : Ylang Ylang Com

Photographe : Niko Vincent

Photo : Shutterstock

Impression : IRN

Février 2022 - 3 635 exemplaires

Centre communal d'action sociale (CCAS)

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

Email : mairie.ccas@ville-noumea.nc

ÉDITO



En ces temps de crise sanitaire, la solidarité doit plus que jamais guider nos actions. Cependant, cette solidarité doit s'exercer à tous les niveaux et je me permettrai de rappeler à nos seniors qui hésitent encore que la vaccination reste le seul rempart contre les formes graves de la Covid 19.

Ce guide annuel élaboré par le CCAS regroupe tous les renseignements, les contacts ainsi que des conseils pratiques et indispensables pour répondre à vos besoins et vos interrogations.

Cette année encore, de nombreux ateliers intergénérationnels vous seront proposés, de nouvelles activités aussi telles que la poterie ou la marche nordique pour étoffer le programme des animations, permettant ainsi de lutter contre l'isolement tout en favorisant le lien social. La mission du CCAS est d'assurer votre bien-être et votre épanouissement dans la commune.

Les aidants seront encore accompagnés cette année, à travers les rendez-vous mensuels organisés en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen, mais aussi par la mise en place de quatre ateliers spécifiques qui leur seront dédiés.

Je remercie l'ensemble des agents pour leur travail, les bénévoles et nos partenaires qui soutiennent nos actions et permettent d'offrir à nos seniors, un programme d'activités riche et varié pour que Nouméa demeure une ville où il fait bon vivre, une ville pour toutes et tous sans exclusive.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sonia Lagarde'.

Sonia Lagarde
Maire de Nouméa

LES AIDES AUX SENIORS 5

- 6 Le CCAS de la Ville de Nouméa
- 8 L'Instance de coordination gérontologique
L'assistante sociale de secteur
Les associations
- 9 L'aide au logement
La retraite « CAFAT »
- 10 La retraite complémentaire
La Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie
Le complément retraite de solidarité (CRS)
- 11 La carte Seniors
- 12 Le minimum vieillesse
Le Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT

BIEN VIVRE CHEZ SOI 13

- 14 L'aide à domicile
- 15 Les associations
- 16 Auxiliaire de vie sociale
L'amélioration de votre logement

17 SE LOGER À NOUMÉA

- 18 Les résidences pour personnes âgées
Les EHPAD
- 19 Les accueillants familiaux
Accueil de jour Alzheimer
- 20 Changer de domicile

LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS 21

- 22 Activités hebdomadaires gratuites du CCAS
- 24 Activités intergénérationnelles gratuites
- 25 Animations gratuites du CCAS
- 26 Sport du service municipal des sports
- 28 Musées et lieux patrimoniaux
- 29 Lecture et spectacles
- 30 Autres

31 DÉMARCHES PRATIQUES

- 32 L'aide au transport
Préparer des obsèques

NUMÉROS UTILES 33



**LES
AIDES
AUX
SENIORS**

LE CCAS DE LA VILLE DE NOUMÉA

Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Nouméa (CCAS) est à votre écoute et à celle de votre famille. Il vous accompagne pour préserver votre qualité de vie, vous informe avec des réponses personnalisées et vous oriente, si nécessaire, vers des structures spécialisées dans le maintien à domicile ou l'hébergement.

Vivre à domicile

- Vous rencontrez des difficultés pour gérer votre quotidien (courses, repas, ménage, etc.) ? Une aide peut vous être apportée pour continuer à vivre à votre domicile, vous assister dans vos démarches administratives et faire intervenir une auxiliaire de vie sociale, le temps qu'un service d'aide à domicile se mette en place.
- En cas de difficultés financières et selon les critères de ressources, des aides sociales peuvent vous être attribuées (pour les factures d'électricité, d'eau, de transport, d'aide ménagère, etc.).
- Lors d'un cyclone ou d'un épisode de forte canicule, une veille sociale est assurée par téléphone pour les personnes isolées et fragiles.
- Si vous souhaitez quitter votre domicile et intégrer un établissement pour personnes âgées, ou le faire aménager suite à une perte d'autonomie, une réponse individualisée peut vous être apportée en lien avec l'instance de coordination gérontologique de la province Sud.

PRÉVENIR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Vous avez envie de rencontrer d'autres seniors, de partager avec eux des loisirs ou des sorties culturelles, de bien vivre votre corps et votre âge ?

Le CCAS vous propose :

- un programme gratuit d'animations variées (voir page 22 et suivantes) ;
- des actions intergénérationnelles.

SOUTENIR LES AIDANTS

Vous assurez la prise en charge quotidienne d'une personne âgée, malade ou dépendante, et vous aussi avez besoin d'un accompagnement.

Un programme de soutien gratuit vous est proposé :

- Conférences (voir page 25).
- Café des aidants à la Maison de la famille, les lundis de 13h30 à 16h.
- Rendez-vous des aidants, en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen, le troisième lundi du mois dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de 17h30 à 19h30, de mars à novembre.

lions.club.noumea@gmail.com

- *Le guide de l'aidant* : un document interactif qui s'adresse aux aidants de personnes âgées et leur permet de s'orienter vers les différentes institutions, les professionnels ou les associations œuvrant dans ce domaine.

www.noumea.nc/solidarites/seniors



CCAS Ville de Nouméa
Tél. : 27 07 86

APPORTER DES AIDES

Vous avez besoin d'une aide au transport ou à la personne ? Vous êtes propriétaire de votre logement et vous avez besoin de faire élaguer les arbres de votre jardin ?

Vous pouvez contacter le CCAS, un travailleur social examinera votre situation et évaluera votre besoin afin que vous puissiez, éventuellement, bénéficier d'une aide facultative selon vos ressources et les conditions d'octroi en vigueur.

NOUVEAU

ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES AIDANTS

Quatre sessions sont prévues en 2022 (mars, mai, juillet et septembre), à raison de trois jeudis matins de 8h30 à 11h30 à la résidence pour personnes âgées Les Orchidées. Renseignements et inscription auprès du CCAS.

L'INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA PROVINCE SUD

Une équipe de spécialistes (infirmière, assistante sociale, médecin gériatre, psychologue, etc.) vous accompagne dans l'évaluation de votre niveau de dépendance et vous oriente vers la structure la plus adaptée.

En fonction de votre profil, vous pourrez accéder au régime d'aides pour les personnes en situation de perte d'autonomie et bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) qui préservera votre maintien à domicile.

- L'Instance de coordination gérontologique de la province Sud vous aide également à préparer l'en-

trée dans une structure pour personnes âgées. Toutes les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

- De plus, l'équipe de l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud propose à tous les aidants de personnes âgées, tout au long de l'année, des ateliers de prévention et d'information ainsi qu'un groupe de parole, afin de leur permettre de concilier leur rôle d'aidant et leur maintien en bonne santé.



**L'Instance de coordination
gérontologique
de la province Sud**
Tél. : 24 66 99

L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Présente dans votre quartier lors des permanences hebdomadaires, elle peut vous aider à accomplir des démarches administratives, vous renseigner sur vos droits, ou

vous soutenir en cas de difficultés diverses.



DPASS
Tél. : 20 45 40

LES ASSOCIATIONS

Plusieurs structures associatives ou privées œuvrent sur Nouméa dans le domaine de l'accompagnement de

vie, pour le maintien à domicile (voir la liste page 14).

L'AIDE AU LOGEMENT

Vous êtes locataire de votre habitation principale ?

Une aide au logement peut vous être attribuée sous certaines conditions. Elle est calculée en fonction du montant du loyer, de la composition de la famille et de vos ressources. Elle s'adresse également aux seniors résidant en maison de retraite agréée. Elle est versée chaque mois à votre propriétaire qui la déduit de votre loyer, et reconduite chaque année sur la base d'une nouvelle demande.



FSH

**Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15
(numéro vert)**



Pour savoir si vous pouvez en bénéficier et à quel montant vous pouvez prétendre, utilisez le simulateur de calcul sur le site www.aideaulogement.nc

Dossier à retirer auprès du Fonds social de l'habitat (FSH), de votre bailleur social si vous êtes locataire du FSH, de la SEM Agglo ou de la SIC.

Vous pouvez également le télécharger sur : www.fsh.nc ou www.aideaulogement.nc

LA RETRAITE « CAFAT »

Les conditions pour avoir droit à votre retraite CAFAT de base :

- avoir cotisé au moins cinq années au régime vieillesse CAFAT ;
- avoir cessé votre activité salariée donnant lieu à affiliation au régime vieillesse CAFAT ;
- avoir atteint 60 ans, l'âge normal d'obtention d'une pension de retraite CAFAT à taux plein.

Vous pouvez solliciter votre admission à la retraite dès l'âge de 57 ans et 6 mois.

Pour bénéficier du taux plein, vous devez alors justifier d'une durée d'assurance de 35 ans (nombre d'années de cotisation) au régime de retraite CAFAT.

Si vous n'avez pas la durée d'assurance nécessaire, votre retraite sera alors calculée avec un abattement définitif (1,5 % par trimestre d'anticipation, en fonction de l'âge que vous aurez à la date de votre départ à la retraite).

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Elle s'ajoute à la retraite de base. Selon votre ou vos emplois, vous pouvez avoir cotisé auprès de différentes caisses de retraite complémentaire, dont le groupe Groupe Malakoff Humanis.



Groupe Malakoff Humanis
Tél. : 27 84 55. Fax : 27 85 45
delegation.nc@malakoffhumanis.com
www.malakoffhumanis.com



Si vous avez besoin d'aide pour la constitution de votre dossier de retraite, rapprochez-vous de l'Association au service de nos retraités (ASNR).

Une cotisation annuelle est obligatoire pour bénéficier de ses services.
18, route du Port-Despointes, Faubourg-Blanchot
Tél. : 27 56 66
asnr@asnr.nc
www.asnr.nc

LA CAISSE LOCALE DES RETRAITÉS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Les agents appartenant à l'une des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie y sont obligatoirement affiliés.



Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie
1, rue de la République, Centre-ville
Tél. : 24 35 90
clr@clr.nc
www.clr.nc

LE COMPLÉMENT RETRAITE DE SOLIDARITÉ

Le complément retraite de solidarité (CRS) garantit un revenu minimum aux personnes de 60 ans et plus dont les ressources sont modestes. Si vous avez cotisé à la CAFAT 5 ans

et plus pour votre retraite, vous avez peut-être droit au CRS. Ce complément vous permet d'augmenter vos revenus jusqu'à 92 215 F par mois.

Pour en bénéficier, il faut :

- être âgé de 60 ans au moins et être titulaire d'une pension de retraite servie par la CAFAT ;
- justifier de 5 années d'activité salariée en Nouvelle-Calédonie et d'affiliation à la CAFAT ;
- justifier d'une durée de résidence de 10 ans continus en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, vous devrez conserver une résidence stable et régulière en Nouvelle-Calédonie, afin de continuer à percevoir le CRS ;
- que vos ressources annuelles ne dépassent pas un certain montant au titre de l'année 2021 : 1 554 455 F pour une personne seule (soit 129 538 F par mois) et 3 108 910 F

pour un ménage (soit 259 076 F par mois), montants susceptibles de changer en 2022.

ATTENTION

- La contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1 % est prélevée des allocations, indemnités et pensions servies par la CAFAT dont le CRS.
- Aucune retraite n'est accordée automatiquement. Vous devez en faire la demande.



CAFAT retraite et complément retraite de solidarité
Tél. : 25 58 10
retraite@cafat.nc

LA CARTE SENIORS

Le gouvernement a mis en place une carte Seniors gratuite destinée aux personnes de 60 ans et plus résidant en Nouvelle-Calédonie.

Elle offre des tarifs préférentiels dans les commerces de Nouvelle-Calédonie et des accès gratuits ou réduits à différents équipements publics (musées, parcs, etc.).

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire disponible au groupement d'intérêt public Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (GIP HD BV), sur le site web **www.seniors.nc**, au CCAS ou encore auprès du Proxibus.

Il faut joindre au formulaire :

- une photo d'identité ;
- une copie de votre carte d'identité ;
- une copie d'un justificatif de domicile (facture EEC, CDE, etc.).



GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir
Tél. : 41 49 03
83, boulevard Joseph-Wamytan
Immeuble Le Santal
98 835 Dumbéa-sur-Mer

LE MINIMUM VIEILLESSE

Vous n'avez jamais cotisé à la CAFAT, ou moins de 5 ans ?

Le minimum vieillesse, géré par la province Sud, peut venir en complément de vos revenus jusqu'au plafond brut de 90 201 F par mois pour une personne seule et de 137 954 F pour un ménage, montants auxquels il faut soustraire la contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1,3 %.

ATTENTION

Le calcul du minimum vieillesse tient compte de vos ressources (retraite, retraite complémentaire, pensions, rentes...) et de la participation de vos enfants au titre de l'obligation alimentaire. Le montant du minimum vieillesse est donc calculé sur un différentiel, à partir de vos revenus actuels incluant l'obligation alimentaire.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir atteint l'âge de 60 ans ;
- avoir le centre de ses intérêts matériels et moraux en province Sud ;
- ne pas être placé en établissement, en maison de retraite ou en famille d'accueil ;
- avoir fait valoir ces droits à la retraite ;
- ne pas dépasser les plafonds de ressources d'admission fixés à 90 201 F pour une personne seule et 137 954 F pour un couple.



Bureau minimum vieillesse

Tél. : 20 52 52

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Démarche en ligne sur le site de la province Sud

www.province-sud.nc

LE FONDS D'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET FAMILIALE (FASSF) DE LA CAFAT

Des aides peuvent être accordées aux retraités CAFAT se trouvant en situation sociale précaire.



Service action sociale et handicap de la CAFAT

Tél. : 25 58 07





**BIEN
VIVRE
CHEZ SOI**

L'AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez être aidé dans les actes de la vie quotidienne (préparation des repas, ménage, tri des papiers, etc.) ?

Différentes structures associatives ou privées proposent les services d'une auxiliaire de vie sociale à domicile (courses, soins sommaires d'hygiène et de toilette, etc.).

NOUMÉA

● Âge d'or NC

13, rue du Docteur-Guégan,
Quartier-Latin
Tél. : 24 12 42
E-mail : v.leopold@agedornc.nc

● Auprès de vous

273, rue Jacques-Iekawe
7^e Kilomètre
Tél. : 76 30 10 / 70 70 36
E-mail : contact@aupredevous.nc

● Cali'Confort

33, rue de Sébastopol
Centre-ville
Tél. : 50 55 88
E-mail : caliconfort@caliconfort.nc

● Dany vie

98, route de l'Anse-Vata, Trianon
Tél. : 25 96 77 / 76 00 23
E-mail : direction@danyvie.nc

● Domicile services

41, rue du 18-Juin, Magenta
Tél. : 54 64 64
E-mail : direction@domicileservices.nc

● Inter Assistance

145, route de l'Anse-Vata,
Medisud, 1^{er} étage, Anse-Vata
Tél. : 94 74 27
E-mail : interassistance@hotmail.fr

● La Présence de Manou

10, rue Bataille (angle rue de
Namur), Vallée-des-Colons
Tél. : 25 39 35 / 82 82 81
E-mail : lapresencedemanou@gmail.com

● Vilavi

1, impasse des Kohus, Rivière-Salée
Tél. : 95 95 38 / 50 20 30
E-mail : vilavi988@gmail.com

HORS NOUMÉA

● Axaidé

47, rue des Dauphins, Boulari
Mont-Dore
Tél. : 43 08 07
E-mail : axaidenc@gmail.com

● Azur express

12, rue Palasete-Sako, Normandie
Tél. : 46 01 01
E-mail : azurexpress.nc@gmail.com

● Coco'aides

2, rue Charles Berthelin,
Lotissement Bernard, Païta
Tél. : 52 40 34
E-mail : cocoaidessarl@gmail.com

● Easy Life

Lot 59, Savannah
E-mail : secretariat@easylifenc.com
Tél. : 75 70 00

● **Harmony services**

69, avenue d'Auteuil Dumbéa

Tél. : 27 72 55 / 51 11 10

E-mail : direction@harmony.nc

● **La Fleur de l'âge**

112, avenue Numa-Joubert, Koutio Dumbéa

Tél. : 41 64 06 / 93 62 27 (Benjamin)

E-mail : direction@fleurdelage.net

● **Madilife**

Lot 23, Ziza de Païta

Tél. : 50 01 01

E-mail : contact@madilife.nc

LES ASSOCIATIONS

D'autres associations peuvent vous soutenir dans vos démarches ou dans la gestion d'une maladie.

● **Association au service de nos retraités (ASNR)**

18, route du Port-Despointes,

Faubourg-Blanchot

Tél. : 27 56 66

E-mail : asnr@asnr.nc

Site web : www.asnr.nc

● **Association France Alzheimer NC**

9, rue Lucien-Lozach

(Les Cerisiers bleus), Trianon

Tél. : 27 40 05 / 78 19 05

E-mail : francealzheimer-nc@lagoon.nc

Page Facebook : [association FANC](https://www.facebook.com/association.FANC)

(France Alzheimer Nouvelle-Calédonie)

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Avec ce service proposé par le CCAS sous condition de ressources, votre repas (menus diététiques, pour diabétiques, etc.) est livré à domicile.



CCAS

Tél. : 27 07 86

● **Ligue nationale contre le cancer Nouvelle-Calédonie**

44, rue Auguste-Bénébig,

Vallée-des-Colons

Tél. : 27 60 50

E-mail : ligue-cancer-comite98@nautile.nc

● **Association calédonienne de soutien aux malades du cancer**

8, rue Verlaine, Portes-de-Fer

Tél. : 75 76 40 / 94 79 89

E-mail : acsmc@nautile.nc

● **Association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie**

193, rue Auguste-Bénébig,

Haut-Magenta

Tél. : 76 00 88

E-mail : assodiabetiquesnc@gmail.com

● **Centre d'accueil de jour Édouard-Trubert de la délégation de La Croix-Rouge française de Nouvelle-Calédonie**

(pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés)

1, rue Henri-Dubuisson, Aéroport

Tél. : 27 82 48

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé, vous pourrez, selon vos ressources, bénéficier de la prise en charge partielle de l'auxiliaire de vie. Les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

Vous pouvez utiliser le chèque emploi service pour rémunérer votre auxiliaire de vie.

Renseignements auprès de la CAFAT au 25 58 09 ou sur :

www.cafat.nc/web/cotisants/le-cheque-emploi-service



**L'Instance de coordination
gérontologique
de la province Sud
Tél. : 24 66 99**

L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire de votre logement et souhaitez y apporter des améliorations pour faciliter votre quotidien ?

Suite à un ennui de santé, pour pallier une perte de mobilité ou préparer votre retour à domicile après une hospitalisation et rester autonome, vous pouvez vous adresser à la direction du Logement de la province Sud. Elle examinera votre demande, évaluera l'aide financière de la province Sud ou du FSH dont vous pourriez bénéficier sous certaines conditions et se chargera des travaux.



**Direction de l'Emploi et du
Logement de la province Sud
12, avenue Paul-Doumer,
Centre-ville
Tél. : 20 42 00
Ou consulter la procédure
en ligne sur province-sud.nc**

Une personne de plus de 60 ans peut aussi avoir besoin d'un aménagement de son logement si sa dépendance augmente.

Renseignements auprès de l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud qui peut soumettre, après évaluation, votre demande d'aménagement au Conseil du handicap et de la dépendance (CHD).



**SE
LOGER
À NOUMÉA**

LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

● Les Cerisiers bleus (SIC)

9, rue Lucien-Lozach, Trianon
Tél. : 28 65 73

● Les Orchidées (SIC)

19, rue Redika, Ouémo
Tél. : 28 38 09

● Foyer N'Géa

(pour personnes âgées autonomes relevant de l'aide sociale)
14, rue de Gascogne, N'Géa
Tél. : 27 21 78

LES EHPAD

Accueil long séjour de personnes dépendantes ou en situation de handicap, âgées de plus de 60 ans.

● Ma Maison (Les Petites Sœurs des Pauvres)

18, rue du Frère-Marmoiton
Faubourg-Blanchot
Tél. : 27 30 14

● Résidence médicalisée Tina

27, rue Louis-Lagarde, Tina
Tél. : 75 43 80
direction.tina@acbv.asso.nc



Pour une possible aide au logement, contacter l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud
Tél. : 24 66 99



LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Les responsables de pension de famille, appelés « accueillants familiaux », accueillent à leur domicile des personnes qui ne peuvent pas ou plus vivre seules, en leur offrant un cadre de vie familial.

Cet accueil peut se faire :

- à temps complet ou à temps partiel : jour ou nuit/ semaine ou week-end ;
- de façon temporaire : « accueil de répit » ;
- pour une durée indéterminée.

● Ladybird

Mme Saphir HIREP
73, rue Voltaire, 7^e km, Nouméa
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 41 89 79 / 93 87 26
E-mail : saphirneva@hotmail.com

● L'Éden

Mme Mireille BENOIST
67, rue Patrice-Nielly, Kaméré
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 77 28 40
E-mail : mireillebenoist7@gmail.com

● Au petit bonheur

Mme Karlyne SIMONIN
48, rue Oules, Logicoop
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 83 37 38
E-mail : simonin.karlyne@outlook.fr

● Nedjehu

Mme Madeleine SIWA
3, rue Carlo-Léoni
Montagne-Coupée
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 45 43 54 / 52 37 99
E-mail : s.madeleine@outlook.fr

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

● Le Centre d'accueil de jour Édouard-Trubert (La Croix-Rouge Française)

Il accueille en journée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



**1, rue Henri-Dubuisson
Aérodrome
Tél. : 27 82 48**

CHANGER DE DOMICILE

Vous souhaitez être relogé ?

Si vous estimez votre domicile trop grand pour vous, trop éloigné de votre famille, inadapté au vu de votre dépendance, inscrivez-vous auprès du service de la demande de la direction de l'Emploi et du Logement : votre dossier sera transmis aux bailleurs sociaux pour étude.



**Direction de l'Emploi et du
Logement de la province Sud
12, avenue Paul-Doumer,
Centre-ville
Tél. : 20 42 00**





LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS

La Ville de Nouméa vous propose de nombreuses activités gratuites pour rester en pleine forme, maintenir le lien social et préserver des moments de complicité entre générations. Les activités sont adaptées à votre âge et assurées par des professionnels. Pour y participer, il suffit de vous inscrire auprès du CCAS.

En raison de la situation sanitaire et des éventuels protocoles en vigueur, le programme pourra être modifié et des documents complémentaires pourront vous être demandés.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES GRATUITES DU CCAS

Proposées par le CCAS de la Ville de Nouméa et réservées aux Nouméens (hors vacances scolaires).

ATTENTION

Fournir un certificat médical de moins de 3 mois indiquant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique d'activités sportives et apporter une pièce d'identité.

Inscription sur rendez-vous obligatoire auprès du CCAS.

AQUAGYM 1

Piscine municipale Henri-Daly
à Rivière-Salée

● **Mardi de 10h30 à 11h30**

Session 1 : du 8 mars au 31 mai

Session 2 : du 6 septembre
au 29 novembre

AQUAGYM 2

Centre aquatique de Nouméa,
à Magenta

● **Mardi de 15h à 15h45**

Session 1 : du 8 mars au 31 mai

Session 2 : du 6 septembre
au 29 novembre

● **Jeudi de 15h à 15h45**

Session 1 : du 10 mars au 19 mai

Session 2 : du 8 septembre
au 1^{er} décembre

GYMNASTIQUE DOUCE

- **Mardi de 9h15 à 10h15**

Salle socio-sportive de Kaméré
du 8 mars au 29 novembre

- **Mardi de 8h30 à 9h30**

Salle Ernest Veyret (dojo)
à Rivière-Salée,
du 8 mars au 29 novembre

- **Mercredi de 9h15 à 10h15**

Maison commune de Tuband
du 9 mars au 30 novembre

- **Jeudi de 9h15 à 10h15**

Maison commune de Tuband
du 10 mars au 1^{er} décembre

DANSE

Espace municipal de Tuband

Danse en ligne

- **Lundi de 10h à 11h**

Session 1 : du 7 mars au 18 juillet

Session 2 : du 25 juillet
au 28 novembre

Danse comédies musicales

- **Mardi 10h à 11h**

Session 1 : du 8 mars au 19 juillet

Session 2 : du 26 juillet
au 29 novembre

POTERIE [nouveau]

Les Cerisiers bleus

- **Mercredi de 9h à 10h30**

Session 1 : du 9 mars au 22 juin

Session 2 : du 6 juillet au 5 octobre

MARCHE NORDIQUE [nouveau]

Promenade Pierre-Vernier

- **Jeudi de 7h30 à 8h30**

Du 21 avril au 27 octobre



ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES GRATUITES

Proposées par le CCAS de la Ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.



Maison de la famille du CCAS
Tél. : 46 63 71 ou 46 63 82

LUOTHÈQUE POUR TOUS

Entrée libre pour tous, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

- Le mercredi de 9h à 11h30
- Le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

SAMEDI DÉCOUVERTE

Journée festive et thématique avec ateliers et animations pour tous.

Entrée libre et gratuite.

- Le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

SAMEDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire ! La Maison de la famille propose une sélection d'histoires racontées, chantées, chuchotées, animées... à partir de 4 ans. Ces animations favorisent les interactions avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles :

- samedi 9 avril de 9h30 à 11h
- samedi 14 mai de 9h30 à 11h
- samedi 13 août de 9h30 à 11h
- samedi 8 octobre de 9h30 à 11h
- samedi 12 novembre de 9h30 à 11h

« SAMEDIS TRANSMISSION DES SAVOIRS »

Ateliers de partage entre générations de 9h à 11h30 :

- 12 mars : « Art du recyclage »
- 11 juin : « Art du crochet »
- 10 septembre : « Art culinaire »
- 10 décembre : « Art déco »

Inscription sur place dans la limite des places disponibles.

PAROLES DE FAMILLES

Présentation d'une œuvre artistique et échange convivial pour aborder différents événements qui touchent le quotidien des familles.

- Mercredi 20 avril de 18h à 19h30 : « Quand plusieurs générations cohabitent sous le même toit »
- Mercredi 15 juin de 18h à 19h30 : « Quand la famille fait face au handicap ou à la maladie »
- Mercredi 17 août de 18h à 19h30 : « Quand le numérique s'invite à la maison »
- Mercredi 19 octobre de 18h à 19h30 : « Quand les enfants quittent le nid familial »

Entrée libre.

ATELIER NATUREL EN FAMILLE

Ateliers autour des plantes, de la cuisine locale, de l'hygiène et de la beauté, chaque premier samedi du mois, de 9h à 11h30.

Inscription sur place dans la limite des places disponibles.

LES ATELIER ENFANTS-PARENTS

Tous les jeudis de 9h30 à 11h30, durant les vacances scolaires, cet atelier est dédié aux enfants de 4 à 7 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...).

Programme et inscriptions sur place ou en ligne sur noumea.nc

ANIMATIONS GRATUITES DU CCAS

Proposées par le CCAS de la Ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.

CONFÉRENCES

Un cycle de conférences thématiques est proposé dans le cadre du programme de soutien aux aidants.

- Les mardis 22 mars et 20 septembre à l'auditorium de la province Sud.



Horaires, lieu et thématique de chaque conférence un mois avant sur www.noumea.nc/conferencesaidants ou auprès du CCAS au 27 07 86

JOURNÉE BLEUE

- Une journée d'animations gratuites le vendredi 7 octobre.



Inscription en ligne un mois avant sur www.noumea.nc

SORTIES

La Ville de Nouméa propose régulièrement et gratuitement :

- des visites guidées et sorties ;
- des sorties découvertes et culturelles.

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.
Tél. : 27 07 86**

THÉ DANSANT

- Jeudis 30 juin et 4 août à partir de 13h30, en salle d'honneur de l'hôtel de ville.



Inscription en ligne sur www.noumea.nc/thedansant, un mois avant l'événement

SPORT AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Proposé par le service municipal des sports et réservé aux Nouméens.

GYM DOUCE [gratuit]

Séances les mercredis de 9h à 10h, du 20 avril au 26 octobre, à la salle de judo du complexe sportif de Rivière-Salée (1, rue Raphaël-Ménard).



Inscription auprès du service municipal des sports du 1^{er} mars au 2 avril, contacter le 23 26 50 ou le 92 41 50

GYM AQUATIQUE EN MER [gratuit]

Séances encadrées par des éducateurs sportifs du 10 janvier au 1^{er} avril et du 2 novembre au 16 décembre, trois fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 9h30 à la plage du Château Royal, pour les retraités de plus de 60 ans ou pensionnaires des structures spécialisées et maisons de retraite.

Des navettes gratuites sont mises en place au départ des espaces municipaux de quartier.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription 2022 remplie ;
- certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aquagym d'une validité de moins d'un an ;
- attestation de domicile.



**Animateurs de quartier ou service municipal des sports
Tél. : 23 26 50**



NATATION

● Centre aquatique de Nouméa

14, rue de Prony, Magenta

Tél. : 27 86 34

Tarif senior (plus de 60 ans) : 300 F
l'accès au bassin de 25 m

● Piscine Jacques-Mouren, Ouen Toro

144, promenade Roger-Laroque

Tél. : 26 18 43

● Piscine Henri-Daly, Rivière-Salée

46, avenue Bonaparte

Tél. : 41 99 45

Tarif senior (plus de 60 ans) : 300 F



Renseignements sur les cours

www.noumea.nc/piscines

Service municipal des sports

Tél. : 23 26 50

PARCS DE JEUX

Les 28 parcs de jeux constituent des espaces de vie ainsi que des lieux récréatifs et de détente.

Horaires d'ouverture :

- en hiver (du 1^{er} avril au 31 octobre)
de 8h à 18h ;
- en été (du 1^{er} novembre au 31 mars)
de 8h à 19h.



Liste des parcs disponibles :
www.noumea.nc/parcsjeux



Un parc d'activité physique spécifiquement adapté aux seniors a été installé à côté des Cerisiers Bleus, dans le quartier Trianon.

Ouvert aux plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite et aux associations.

**9 rue Lucien-Lozach, Trianon.
Du lundi au dimanche, de 6h à 18h.
[gratuit]**

WORKOUT

La Ville de Nouméa a installé des aires de workout sur la promenade Pierre-Vernier et à l'Anse-Vata. Ces équipements de plein air et en libre accès permettent une pratique sportive variée et ludique. Des conseils pratiques et des exercices spécifiques sont proposés sur chaque machine.

MUSÉES ET LIEUX PATRIMONIAUX

MUSÉE DE LA VILLE

Le musée de la Ville propose un voyage dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, avec notamment deux expositions : « La Première Guerre mondiale, chroniques calédoniennes » et « Nouméa des booms 1945-1975 ».

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F.

Gratuit pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



Tél. : 26 28 05

MUSÉE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le musée expose plus de 500 objets et documents sur le parcours des volontaires calédoniens et la vie en Nouvelle-Calédonie durant le second conflit mondial.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F.

Gratuit pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



Tél. : 27 48 70

MAISON CÉLIÈRES - FOYER DES CALÉDONIENS

Cette demeure historique offre un exemple de l'architecture coloniale. Elle raconte l'histoire d'une famille et celle du Faubourg-Blanchot. L'entrée est libre et gratuite.

Des visites guidées sont organisées par l'Association Témoignage d'un passé, chaque 1^{er} samedi du mois à 9h30 et chaque 3^e mercredi du mois à 14h.

Tarif : 500 F par personne

Ouvert du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le samedi de 8h 30 à 11h30



Tél. : 77 83 73 / 23 67 61

MAISON HIGGINSON

Lieu d'expositions temporaires dans un bâtiment historique.

Ouvert du mercredi au samedi de 12h à 17h30 lors des expositions.



Tél. : 23 26 50 / 24 84 17



LECTURE ET SPECTACLES

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE RIVIÈRE-SALÉE

Ouvert le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.



Tél. : 41 54 02

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE LA PRESQU'ÎLE

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30. Salle de lecture ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h30.

Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.



Tél. : 25 19 33

POUR LES 2 MÉDIATHÈQUES

Une carte d'abonné unique est valable. Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Prêt pour 3 semaines

de 12 documents : jusqu'à 5 livres, 5 magazines, 5 CDs et 2 DVDs par personne.

**Programme des animations
des médiathèques sur**

www.mediatheque.noumea.nc

CENTRE D'ART/THÉÂTRE DE POCHE

Billetterie ouverte de 12h à 16h30 du mercredi au vendredi et, les soirs de spectacle, 1 heure avant le début de la représentation.

Les seniors bénéficient du tarif réduit sur les spectacles payants.

Ils peuvent également acquérir la carte Pass, au tarif réduit de 1 000 F, qui donne accès à des tarifs préférentiels sur les spectacles du centre d'Art.

Plus d'infos sur le programme sur

www.noumea.nc

AUTRES

UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (UNC)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent accéder aux formations dispensées à l'UNC en tant qu'auditeurs libres selon une tarification annuelle spécifique et dégressive.



CCAS

Tél. : 27 07 86

BÉNÉVOLAT

Pour mettre sa disponibilité au service de personnes qui en ont besoin, contactez les associations du territoire ou le CCAS de Nouméa, qui fera le lien avec les associations qui vous intéressent.
Tél. : 27 07 86

SMART'GÉNÉRATION

Apprenez à utiliser votre smartphone avec l'aide d'un étudiant.

Renseignements et inscription auprès du CCAS de Nouméa au 27 07 86.

ASSOCIATIONS

Vous pouvez également contacter ces deux associations pour connaître leur programme d'activités :

- **ACAPA (Association calédonienne d'aide aux personnes âgées)**

2 bis, rue Montcalm
Faubourg-Blanchot
Tél. : 28 18 00
E-mail : acapanoumea@lagoon.nc

- **Association Les Fils d'Argent**

Promenade Roger-Laroque
Ouen Toro (face à la piscine, près du club de tir à l'arc)
Tél. : 26 22 37 / 71 98 18
E-mail : fildargent@mls.nc





DÉMARCHES PRATIQUES

L'AIDE AU TRANSPORT

TANÉO

Pass seniors 60 ans et plus :
4 500 F par mois.



CCAS

Tél. : 27 07 86

LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Une aide au transport avec un transporteur spécialisé ou la prise en charge d'une carte de bus mensuelle peut être octroyée, sous condition de ressources.

PRÉPARER DES OBSÈQUES

Lors du décès d'un proche, vous devez accomplir certaines démarches afin d'organiser les obsèques. Pour mieux vous préparer, consultez *Le guide des obsèques* de la Ville de Nouméa, disponible à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur le site noumea.nc

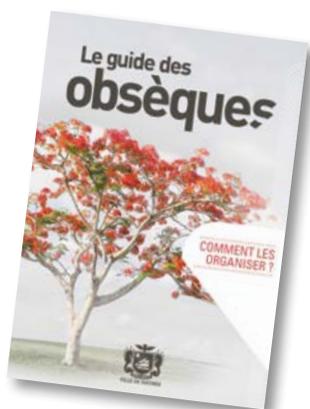


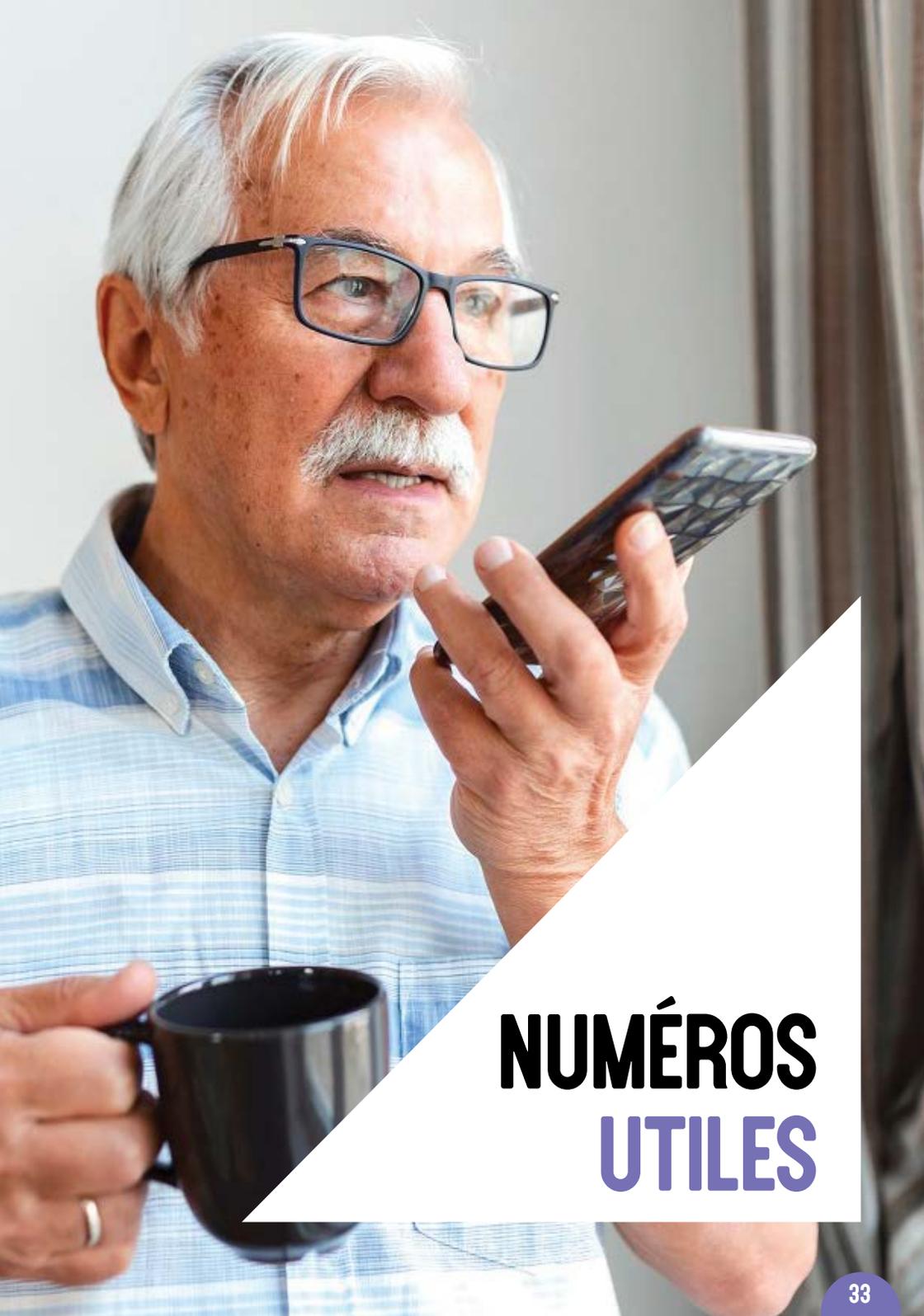
Centre funéraire municipal

Rue Jacques-lékawé

au cimetière du 5^e Km

Tél. : 43 22 88





NUMÉROS UTILES

SOCIAL

- **Centre communal d'action sociale de la Ville de Nouméa (CCAS)**
20, rue du Général-Gallieni,
Centre-ville
Tél. : 27 07 86
mairie.ccas@ville-noumea.nc
www.noumea.nc/solidarites/le-centre-communal-daction-sociale

- **CAFAT**
4, rue du Général-Mangin,
Centre-ville
Tél. : 25 58 00
www.cafat.nc

- Centre médico-social de Rivière-Salée**
6, rue Eugène-Levesque,
Rivière-Salée (en face du centre commercial)
www.cafat.nc

- Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT**
4, rue du Général-Mangin,
Centre-ville
Tél. : 25 58 07

- **Direction provinciale de l'Action sanitaire et sociale (DPASS)**
5, rue du Général-Gallieni,
Centre-ville
Tél. : 20 45 50
www.province-sud.nc

- **Groupe Malakoff Humanis**
20, rue Anatole-France,
Centre-ville
Tél. : 27 84 55
delegation.nc@malakoffhumanis.com
www.malakoffhumanis.com

- **Bureau minimum vieillesse**
17, rue Georges-Clemenceau,
Centre-ville
Tél. : 20 52 52

- **SOS écoute**
Détresse psychologique,
isolement, perte d'autonomie, etc.
Tél. : 05 30 30 (numéro vert gratuit et anonyme)

LOGEMENT

- **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**
15, rue Guynemer,
98 800 Quartier-Latin
Tél. : 28 23 16 / 44 40 00
sic@sic.nc
- **Fonds social de l'habitat (FSH), aide au logement**
1, rue de la Somme,
Centre-ville
Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15
(numéro vert gratuit)
www.aideaulogement.nc
- **Service de la demande, direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud**
Tél. : 20 42 00
logement@province-sud.nc
- **SEM AGGLO**
15, rue Jacques-Yves-Cousteau,
Centre urbain de Koutio,
98835 Dumbéa
Tél. : 46 40 45 / 46 88 00
semagglo@semagglo.nc



SANTÉ

- **Mutuelle du commerce**
195, rue Roger-Gervolino,
Magenta-Aérodrome
Tél. : 41 08 00
www.mutuelleducommerce.nc

- **Mutuelle des fonctionnaires**
28, rue Olry,
Vallée-du-Génie
Tél. : 27 28 21
www.mdf.nc

- **Mutuelle du nickel**
12, route de l'Anse-Vata,
Quartier-Latin
Siège : 2 ter, rue Berthelot,
Doniambo
Tél. : 26 60 40
www.mutuellenickel.nc

- **Médipôle de Koutio**
110, boulevard Joseph-Wamytan,
Dumbéa-sur-Mer
Tél. : 20 80 00

- **Centre de soins de suite
et de réadaptation (CSSR)**
Tél. : 24 38 00

- **Centre hospitalier spécialisé
Albert-Bousquet (CHS)**
42, rue du Docteur-
Eschembrenner,
Nouvelle
Tél. : 24 36 36

- **L'Instance de coordination
gériatologique de la province Sud**
Immeuble Le Santal, 4^e étage,
bâtiment B 4001, 83, boulevard
Joseph-Wamytan, Dumbéa-sur-
Mer (en face du Médipôle)
Tél. : 24 66 99
www.pole-gerontologique.nc

- **Centre de soins en addictologie
(CHS)**
1 bis, rue du Général-Gallieni,
Centre-ville
Tél. : 24 01 66
secretariat.csa@chs.nc

- **Clinique Kuindo Magnin**
5, rue du Contre-Amiral-
Joseph-du-Bouzet,
Nouvelle
Tél. : 42 00 00

- **Agence sanitaire et sociale
de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**
Promotion de la santé et
programmes de prévention.
16, rue du Général-Gallieni,
Centre-ville
Tél. : 25 07 60

- **Centre d'éducation (ASSNC)**
Pour une meilleure prise en
charge du diabète, au quotidien.
16, rue du Général-Gallieni,
5^e étage, Centre-ville
Tél. : 26 90 61

PROXIMITÉ

- **Espace municipal de Montravel**
5, rue du Docteur Georges-Collard
Tél. : 28 32 54
- **Espace municipal de Magenta**
28, rue André-Rolly
Tél. : 28 97 61
- **Maison des associations**
4, rue Cécile-Peronnet,
Aérodrome
Tél. : 27 07 02
- **Maison de la biodiversité**
Parc urbain de Sainte-Marie
Ouvert du mardi au dimanche de
9h à 17h. Entrée libre et gratuite.
Tél. : 45 32 43
- **Maison de la famille**
Pôle de services publics (PSP)
de Rivière-Salée
7, rue Eugène-Levesque
Tél. : 46 63 71 / 46 63 82
- **Espace municipal de la Vallée-du-Tir**
Place Constantine
Tél. : 28 97 51
- **Espace municipal de Tindu**
43 bis, rue Edmond-Paulin
Tél. : 28 97 49
- **Maison des associations**
5, rue Gustave-Mouchet
Tél. : 27 07 02
- **Espace municipal de Rivière-Salée**
104, avenue Koenig
Tél. : 44 57 28
- **Espace municipal de Tuband**
10, rue Pascal-Sihaze
Tél. : 28 52 82



CULTURE

- **Médiathèque municipale de Rivière-Salée**
4, rue Raphaël-Ménard,
centre commercial
de Rivière-Salée
Tél. : 41 54 02

- **Médiathèque de la presqu'île**
3, rue Marcel-Pétron,
Kaméré
Tél. : 25 19 33

- **Musée de la Ville**
39, rue Jean-Jaurès,
place des Cocotiers
Tél. : 26 28 05
www.musees.noumea.nc

- **Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie**
14, avenue Paul-Doumer,
Centre-ville
Tél. : 27 48 70
www.musees.noumea.nc

- **Maison des associations**
1, rue Gustave-Flaubert,
Baie-de-l'Orphelinat
(anciens locaux d'Atinea)
Tél. : 27 88 93

- **Maison Higginson**
5-7, rue de Sébastopol,
Centre-ville
Tél. : 23 26 50 / 24 84 17

- **Maison Célières -
Foyer des Calédoniens**
21, route du Port-Despointes,
Faubourg- Blanchot
Tél. : 77 83 73 / 23 67 61

NUMÉROS D'URGENCE

- POLICE SECOURS 17
- POLICE MUNICIPALE 1022
- SAMU 15
- POMPIERS 18





**GUIDE
2022**

CCAS

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

mairie.ccas@ville-noumea.nc



Ville de
NOUMÉA